



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 mai 2017

L'an deux mil dix-sept, le seize mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 5 mai 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Daniel HOAREAU, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19H36

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DL.17.034 - Garantie d'emprunt – LOGIS CŒUR DE France – route Nationale à Ingré

Christian DUMAS expose :

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Commune d'INGRE accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 1 710 774 € (un million sept cent dix mille sept cent soixante quatorze euros) souscrit par LOGIS CŒUR DE FRANCE auprès d'ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS (ABEI).

Ce prêt constitué d'une ligne est destiné à financer la réalisation de 10 logements individuels PSLA pour l'opération Route Nationale à Ingré.

Article 2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant du prêt : 1 710 774,00 euros

Objet : Prêts PSLA

Commission d'engagement : 0,10 %

Durée de la période d'amortissement : 30 ans

Périodicité des échéances : Annuelle

Taux : 1,75 % indexé livret A

Amortissement : Progressif

Remboursement anticipé : possible à chaque date d'échéance

Article 3 : Le conseil reconnaît que la garantie dont il s'agit s'inscrit dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales.

En conséquence, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, la Commune d'Ingré s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place ainsi que les intérêts moratoires encourus, indemnité, frais et commission, sur simple demande d'ABEI, adressée par lettre missive, sans jamais opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que ABEI discute au préalable l'organisme défaillant.

Article 4 : Le conseil s'engage pendant toute la durée de l'amortissement, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir le montant des sommes dues.

Article 5 : Le Conseil autorise Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le ABEI et l'Emprunteur.

Après présentation à la commission « Finances / Ressources humaines » du 24 avril 2017, Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accorder la garantie d'emprunt.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 16 mai 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 15 mai 2017

Publication le :

Notification le : 22 mai 2017 .



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-034

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	-------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-05-19T14-11-58.00 (MI205962921)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170516-DL-17-034-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Garantie d'emprunt - Logis coeur de France - route Nationale à Ingré
Date de décision : 16/05/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.3. Emprunts
7.3.4. Garanties d'emprunts accordées.

Acte :

DL.17.034-FIN-garantie d'emprunt - logis coeur de france - route nationale à ingré.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/05/17 à 14:11

Date 19/05/17 à 14:11

Date 19/05/17 à 14:18

Par RICHARD Aurélie

Par RICHARD Aurélie